

# BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du Service Economique Régional de Tunis  
Semaine du 15 septembre 2025

## LE CHIFFRE A RETENIR

**67%**

La diminution du nombre de  
transactions par chèque sur un an au S1  
2025 en Tunisie

## Tunisie

### Le déficit commercial se creuse de près de 23% sur un an à fin août 2025

Selon les données [publiées](#) par l'Institut National de la Statistique (INS), les exportations de biens s'établissent en valeur à 41,4 Mds TND (12 Mds EUR) à fin août 2025, soit une légère diminution (-0,3%) par rapport à la même période en 2024. Les importations ont, quant à elles, progressé de 4,8% sur un an pour atteindre 56 Mds TND (16,3 Mds EUR). En conséquence, le déficit commercial s'établit à 14,6 Mds TND (4,3 Mds EUR), contre 11,9 Mds TND un an plus tôt, soit un creusement de près de 23%. Les exportations sont marquées par une forte baisse: (i) des ventes de produits agroalimentaires (-16,2% sur un an à 5,5 Mds TND) en lien avec le repli marqué du prix de l'huile d'olive (13 TND/Kg à fin août 2025 vs 28 TND/kg à fin août 2024); et (ii) des produits énergétiques (-39% sur un an à 1,6 Md TND) sous l'effet du recul des ventes de produits raffinés, la Société Tunisienne des Industries de Raffinage (STIR) ayant été à l'arrêt en janvier et avril 2025 pour maintenance. A l'inverse, on note une bonne performance à l'export des industries

minières (+11,9% à 1,5 Md TND), attribuable au rebond de la production nationale de phosphate (+55% en g.a. au S1 2025), et des industries mécaniques et électriques (+6,7% à 20,2 Mds TND). Du côté des importations, leur croissance a été tirée par la hausse des achats dans les industries mécaniques et électriques (+15% à 23,8 Mds TND) et dans les industries agroalimentaires (+3,9% à 6,5 Mds TND). A fin août 2025, les principaux clients de la Tunisie sont la France (23,5% des ventes), l'Italie (17,3%) et l'Allemagne (14,6%) alors que les principaux fournisseurs sont la Chine (13,2% des achats), l'Italie (11,4%) et la France (10,9%). La hausse des importations de produits chinois est particulièrement notable par rapport à 2024 (+31,5%).

### Le nombre de transactions par chèque a reculé de 67% sur un an à fin juin 2025

Selon les [données](#) relatives aux moyens de paiement publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), l'utilisation du chèque a fortement reculé au premier semestre 2025, avec une baisse du nombre de transactions de 67% sur un an (4,1 M de chèques à fin juin 2025, contre 12,2 M de chèques un an plus

tôt), alors que leur montant global a diminué de 55% (27,6 Mds TND, contre 61,7 Mds TND au S1 2024). Ce recul est lié à l'entrée en vigueur, le 2 février dernier, de la réforme dite des chèques sans provision, qui encadre plus strictement leur usage en limitant notamment leur utilisation comme instrument de crédit ou de garantie (pour l'achat de biens de consommation ou le règlement de fournisseurs), une pratique jusqu'alors répandue en Tunisie.

Ce changement a favorisé le report vers d'autres moyens de paiement, notamment les lettres de change qui permettent de différer le règlement d'une transaction et dont le nombre a plus que doublé sur un an (2,1 M au S1 2025 contre 0,8 M au S1 2024) et le montant augmenté de 56%, à 25,6 Mds TND. Les virements demeurent toutefois le principal instrument de télécompensation (i.e. via le système de compensation électronique interbancaire), avec 18,5 M d'opérations (+10% sur un an) pour un montant de 38 Mds TND (+40%) alors que les prélèvements atteignent 3,8 M de transactions (+21%) pour 15 Mds TND (+24%) mais connaissent un important pourcentage de rejet (45,4% du nombre de transactions). Hors télécompensation, les paiements par carte bancaire progressent également en volume (+9% à 78 M de transaction) et en valeur (+12% à 13,8 Mds TND). Au total, la progression des montants traités par les autres moyens de compensation (+23,5 Mds TND) reste insuffisante pour compenser la baisse des chèques (-34 Mds TND), suggérant un recours accru aux paiements en espèces.

Evolution en valeur et en volume des moyens de paiement au S1 2025.

|                                        | S1 2025       |                      | Var S1 2025/S12024 |                |
|----------------------------------------|---------------|----------------------|--------------------|----------------|
|                                        | Volume (en M) | Montant (en Mds TND) | Volume (en %)      | Montant (en %) |
| Paiements par carte bancaire           | 77,7          | 3,9                  | +9%                | +12%           |
| Paiements par télécompensation, dont : |               |                      |                    |                |
| Virements                              | 18,5          | 37,7                 | +10%               | +40%           |
| Chèques                                | 4             | 27,6                 | -66,8%             | -55,3%         |
| Prélèvements                           | 3,8           | 14,9                 | +21%               | +24%           |
| Lettres de change                      | 2,1           | 25,6                 | +155%              | +56%           |

Source : BCT

## La Tunisie gagne 5 places dans le classement mondial de l'innovation

L'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (WIPO) a publié, le 16 septembre 2025, la 18<sup>ème</sup> édition de l'Indice Mondial de l'Innovation (GII) qui évalue les capacités et les performances de 133 économies en matière d'innovation à travers 81 indicateurs, répartis en 7 composantes : (i) institutions ; (ii) capital humain et recherche ; (iii) infrastructures ; (iv) fonctionnement des marchés ; (v) perfectionnement des affaires ; (vi) produits des connaissances et de technologies ; (vii) produits créatifs i.e. la manière dont les activités créatives et industries culturelles contribuent à l'innovation. Avec un score global de 27 en 2025 (contre 25,5 en 2024), la Tunisie se classe au 76<sup>ème</sup> rang mondial, enregistrant sa première progression depuis cinq ans (65<sup>ème</sup> en 2020 ; 71<sup>ème</sup> en 2021 ; 73<sup>ème</sup> en 2022 ; 79<sup>ème</sup> en 2023 ; 81<sup>ème</sup> en 2024). A l'échelle du continent africain, elle recule toutefois d'une place pour se positionner 5<sup>ème</sup> derrière Maurice (1<sup>er</sup> en Afrique ; 53<sup>ème</sup> mondial), le Maroc (2<sup>ème</sup> ; 57<sup>ème</sup> mondial), l'Afrique du Sud (3<sup>ème</sup> ; 61<sup>ème</sup> mondial) et les Seychelles (4<sup>ème</sup> ; 75<sup>ème</sup> mondial). Par composante, l'amélioration de la Tunisie au niveau mondial est liée aux produits créatifs domaine dans lequel elle gagne 10 places (66<sup>ème</sup> mondial) grâce à l'intensification de la production de biens et de services culturels. Elle conserve également un capital humain et un potentiel de recherche performants malgré un recul de trois rangs (47<sup>ème</sup> mondiale), confirmant la capacité de son système éducatif à former des talents dans des secteurs clés de l'innovation et à produire une recherche scientifique de qualité. En revanche, le pays continue d'afficher un retard en termes de perfectionnement des affaires (123<sup>ème</sup> mondial ; -4 places) liées au manque de synergies entre universités et entreprises ainsi qu'en termes de développement des infrastructures (116<sup>ème</sup> mondial ; -9) en raison d'une formation brute de capital insuffisante.

## Conclusion d'un partenariat entre la CCITF et Tunisia Technopark

La Chambre de Commerce et d'Industrie Tuniso-Française (CCITF) et l'association Tunisia Technoparks ont signé une convention de partenariat afin de rapprocher le monde académique, les startups et les entreprises tunisiennes et françaises. Cet accord a pour ambition de stimuler l'innovation et de favoriser le développement du numérique, des nouvelles technologies et de l'entrepreneuriat au service de la croissance économique en Tunisie par la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation, l'organisation d'événements conjoints et l'accompagnement des startups grâce à des programmes de mentorat et d'accélération.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions de la CCITF en soutien du développement de l'écosystème tunisien des startups. Une convention en date du 12 juillet 2024 avec la Fondation Tunisie pour le Développement (FTD) vise ainsi le soutien du programme « The DOT » de la FTD, un incubateur de start-up soutenu par le ministère des Technologies de la Communication et par le programme INNOV'I de l'Union Européenne, piloté par Expertise France, la GIZ et la Fondation Tunisie pour le Développement.

## Partenariat bilatéral Tunisie-Corée du Sud dans le domaine de la santé

A l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition du World Bio Summit 2025 à Séoul, le ministre tunisien de la Santé, Mustapha Ferjani et la ministre sud-coréenne de la Santé et de la Protection sociale, Jeong Eun-kyeong, ont échangé à propos du partenariat bilatéral en évoquant le soutien de Séoul au développement du secteur de la santé tunisien par : (i) le développement du système de santé et de l'hôpital numérique au sein du ministère de la Santé ; (ii) l'intégration des techniques de chirurgie robotique et de l'intelligence artificielle dans la pratique médicale ; (iii) la promotion de la médecine de précision et de la télémédecine ; (iv) l'échange d'expertises et de compétences médicales et d'ingénierie ; et (v) le soutien à la coopération dans les industries pharmaceutiques et biotechnologiques.

En marge de ce sommet, le ministre de la Santé tunisien a visité l'hôpital « intelligent » de Samsung. A l'issue de cette visite, un accord a été conclu pour qu'une délégation de l'hôpital de Samsung se rende prochainement en Tunisie.

## Annnonce d'une suspension du tiers payant par le Syndicat des pharmaciens d'officine de Tunisie

Le Syndicat des pharmaciens d'officine de Tunisie (SPOT) a annoncé la suspension du système du tiers payant pour les maladies ordinaires à partir du 1er octobre 2025, en raison des graves retards de paiement de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Les pharmacies privées se disent financièrement fragilisées, incapables de régler leurs fournisseurs et la Pharmacie Centrale de Tunisie (PCT), certaines seraient menacées de faillite, notamment celles installées à l'intérieur du pays.

Dans son communiqué, le SPOT souligne que les marges des pharmaciens, inchangées depuis 1996, restent faibles et qu'aucune mesure structurelle n'a été prise pour les soutenir. Il appelle à des réformes profondes et à des mesures d'accompagnement pour protéger la profession et garantir l'accès aux soins. Le syndicat précise que les traitements pour les maladies chroniques et lourdes (APCI et AP) continueront d'être assurés et convoque une assemblée générale extraordinaire le 25 octobre 2025 pour décider de nouvelles actions.

Cette annonce du SPOT intervient dans un contexte financier tendu pour l'industrie de la distribution pharmaceutique en Tunisie : le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de Tunisie (CNOPT) avait ainsi relevé début septembre des perturbations dans l'approvisionnement de plusieurs traitements importés imputées en partie aux difficultés financières de la PCT compte tenu des délais de recouvrement de ses créances auprès de la CNAM.

## Un conseil des ministres dédié à l'accélération de la digitalisation

Lors d'un conseil ministériel en date du 16 septembre 2025 consacré au suivi de l'avancement des projets de transformation numérique de l'administration, la cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, a réaffirmé que la digitalisation constitue une priorité nationale et un levier essentiel pour moderniser l'administration tunisienne, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises, et renforcer la transparence. Elle a insisté sur le rôle de l'ouverture des données et de l'intelligence artificielle pour stimuler la croissance, attirer les investissements, simplifier les procédures et lutter efficacement contre la corruption. Dans cette perspective, elle a annoncé qu'une vision nationale unifiée pour la période 2026-2030 sera élaborée, avec des objectifs précis, un échéancier clair et une approche centrée sur l'expérience utilisateur.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

|                                     | 2024             | 2025 (p)       | 2026 (p) |
|-------------------------------------|------------------|----------------|----------|
| PIB nominal, en Mds USD             | 53               | 56,3           | 57,9     |
| Croissance du PIB réel, en %        | 1,4              | 1,4            | 1,4      |
| Taux d'investissement, en % du PIB  | 11,9             | 10,7           | 10,3     |
| Taux d'épargne, en % du PIB         | 10,2             | 8              | 7,2      |
| Taux d'inflation annuel moyen, en % | 7                | 6,1            | 6,5      |
| Solde budgétaire, en % du PIB       | -5,9             | -5,4           | -5,2     |
| Recettes publiques, en % du PIB     | 28,5             | 28,1           | 27,6     |
| Dépenses publiques, en % du PIB     | 34,5             | 33,3           | 33       |
| Dette publique, en % du PIB         | 83,1             | 82,9           | 84,2     |
| Solde courant, en % du PIB          | -1,7             | -2,7           | -3,1     |
| Réserves en devises, en Mds USD     | 9,2              | 8,1            | 7,2      |
| Notation souveraine Fitch/Moody's   | CCC+/CAA2 stable | B-/CAA1 stable | -        |

Sources : World Economic Outlook April 2025 Database, FMI.

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

| Indicateurs macroéconomiques                  | Période              | Valeur      | Var. par rapport à la période précédente |
|-----------------------------------------------|----------------------|-------------|------------------------------------------|
| Croissance trimestrielle du PIB, en g.a. en % | T2 2025              | +3,2%       | +1,6 p.p.                                |
| Taux de chômage, en % de la pop. active       | T2 2025              | 15,3%       | -0,4 p.p.                                |
| Taux d'inflation mensuel, en %                | Août 2025            | 5,2%        | -0,1 p.p.                                |
| Recettes touristiques cumulées, en M TND      | Au 10/09/2025        | 5 752 M TND | +8% en g.a.                              |
| Revenus du travail cumulés, en M TND          | Au 10/09/2025        | 6 035 M TND | +7,8% en g.a.                            |
| Indicateurs monétaires et financiers          | Période              | Valeur      | Var. en g.a.                             |
| Taux d'intérêt directeur, en %                | Depuis le 26/03/2025 | 7,5%        | -0,5 p.p.                                |
| Réserves de change, en jours d'importations   | Au 18/09/2025        | 108 jours   | -6 jours                                 |
| USD/TND                                       | Au 17/09/2025        | 2,89        | -4,59%                                   |
| EUR/TND                                       | Au 17/09/2025        | 3,42        | +1,44%                                   |

Sources : INS, BCT.

# Libye

## Des représentants du GUN à Washington

Dans un [communiqué](#) du 12 septembre, le Gouvernement d'Union Nationale (GUN) a annoncé la rencontre à Washington d'une délégation avec des institutions américaines, dont le Bureau du Représentant au Commerce (USTR) et l'Institut d'études géologiques (USGS), afin de renforcer le partenariat économique et commercial entre les deux pays. Les discussions ont porté sur la levée des obstacles aux échanges, la coopération dans les secteurs du pétrole, du gaz, des énergies renouvelables, de la santé, des mines, de l'électricité, des communications et des infrastructures, ainsi que sur l'intégration des produits médicaux américains en Libye avec la FDA. Un protocole d'accord a également été envisagé avec l'USGS pour développer le secteur minier, notamment l'exploration des métaux rares.

A l'occasion de cette réunion, le GUN a estimé que les estimations d'échanges et investissements économiques entre les Etats-Unis et la Libye doivent être revues à la hausse, à 71 Mds USD.

## Signature de protocoles d'accords entre le Fonds de Reconstruction et de Développement de la Libye et des partenaires italiens

Le directeur général du Fonds de développement et de reconstruction de la Libye, Belgacem Haftar, a [signé](#) le 11 septembre, à Benghazi, des protocoles d'accord avec Kamel Ghribi, président du fonds d'investissement GKSD et du Gruppo San Donato (GSD), dans les domaines de la santé, des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'environnement, avec une attention

particulière à la réfection du Centre médical de Benghazi, à la formation médicale pour les professionnels libyens et à la construction de nouveaux hôpitaux équipés de technologies de pointe. Le chef de l'Agence italienne pour l'information et la sécurité extérieures (AISE), Giovanni Caravelli était également présent lors de la signature.

Gruppo San Donato est le premier groupement italien d'hôpitaux. GKSD est une société d'investissement basée à Lugano en Suisse et spécialisée en santé, immobilier et *private equity*, notamment actionnaire majoritaire du Gruppo San Donato. GKSD a été fondée par l'homme d'affaires tunisien Kamel Ghribi et investit principalement en Italie, au Moyen-Orient et en Afrique.

**Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.**

|                                     | 2024  | 2025 (p) | 2026 (p) |
|-------------------------------------|-------|----------|----------|
| PIB nominal, en Mds USD             | 48,4  | 47,2     | 47,7     |
| Croissance du PIB réel, en %        | 1,9   | 16,1     | 4,4      |
| Production pétrolière, en M b/j     | 1,1   | 1,4      | 1,5      |
| Taux d'inflation annuel moyen, en % | 2,3   | 2,3      | 2,3      |
| Solde budgétaire, en % du PIB       | -25,1 | -5,3     | -3,5     |
| Solde courant, en % du PIB          | -2    | 0,3      | -0,3     |
| Réserves en devises, en Mds USD     | 82,9  | 81,1     | 79,4     |

Source : Article IV Consultation for Libya, 25/06/2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.